

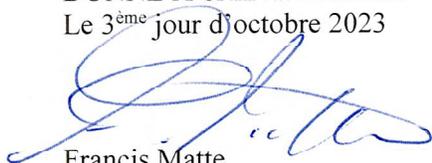
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Carmen Demers, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le règlement numéro 691-2023 aux fins d'abroger le règlement numéro 500-2012 autorisant l'acquisition d'un immeuble de gré à gré ou par voie d'expropriation à des fins d'utilité publique

.....

DONNÉ À SAINTE-CROIX
Le 3^{ème} jour d'octobre 2023



Francis Matte
Directeur général, greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ART. 420)

Je, soussigné, résidant à Québec, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil, et publication sur le site internet au www.ville-sainte-croix.ca., le troisième jour d'octobre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce troisième jour du mois d'octobre en l'an deux mille vingt-trois.



Francis Matte
Directeur général et
Greffier-trésorier